Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain CSN

Juin 2009
Volume 23, numéro 6

1er mai : Manif réussie !

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)
est publié à 3100 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable : Dominique Daigneault
Coordination et rédaction : Anne Leblanc
Conception graphique : Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Michel Giroux, Robert Duchesne, Anne Leblanc, Pascal Rathé, AIPE
Illustration : Boris
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2021
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Juin

1, 2 et 3
éxécutif syndical I
3
assemblée générale
4 et 5
délégué-es
de département

Coup d'oeil sur l'assemblée générale

Les délégué-es reçoivent!

En ouverture, Gaétan Châteauneuf, président, a qualifié le mois écoulé entre les deux assemblées de «Mois de l'éthique!» En effet, que ce soit au niveau provincial ou municipal, plusieurs incidents à saveur de copinage ont eu lieu. Par exemple, Jean Charest a baissé sa garde quant aux dispositions sur les conflits d'intérêts, et ce, pour plaire à son ministre des Relations internationales, Pierre Arcand. De son côté, Gérald Tremblay, maire de Montréal, doit se défendre sur toutes les tribunes à cause des manquements dans le dossier de la SHDM et dans celui des compteurs d'eau. À suivre…

Par la suite, il a fait un survol de toutes les activités qui ont eu lieu durant le mois dernier : Journée de commémoration des morts ou blessés au travail, colloque sur le harcèlement psychologique, manifestation devant la CSST, rapport d'enquête syndicale sur un travailleur mort au Casino de Montréal, sans oublier la belle manifestation du 1er mai. Gaétan Châteauneuf a salué la lutte des professeurs de l'UQAM, le règlement chez Recall-Québec et le retour des professeurs du Collège Dawson à la CSN. Il a donné les derniers développements pour les autres conflits et a annoncé une nouvelle grève chez Velan.

Plusieurs invité-es

En tout premier lieu, Aldo Paolinelli, de la CSN-Construction, a transmis une foule d'informations concernant le maraudage en cours dans cette industrie et a invité les membres à parler de la CSN aux gens qu'ils connaissent dans ce secteur. Le vote se tiendra les 4, 5 et 6 juin prochain. La CSN-Construction espère faire des gains. Ensuite, Bernard Vallée, de L'Autre Montréal, a fait faire un combatif tour de ville aux délégué-es. Afin de stimuler la participation au 5e Sommet citoyen de Montréal, il a présenté un document mettant l'implication citoyenne au premier plan comme moteur de changement.

Pour sa part, Donald Picotte, responsable du comité LGBT, a livré et soutenu le message de la *Journée nationale de lutte contre l'homophobie*, qui se tenait le 17 mai dernier, «L'homosexualité n'a pas de frontières». Tous les pays du monde n'ont pas la même volonté de reconnaître que, peu importe l'orientation sexuelle, les êtres humains ont tous les mêmes droits. Dans plusieurs endroits du globe, les LGBT sont victimes de discrimination et de mauvais traitements pouvant aller jusqu'à la mort. Finalement, dans le cadre de la campagne de financement du Camp Vol d'été Leucan-CSN, Philippe Hurteau, dont le jeune frère est décédé des suites d'un cancer, est venu livré un touchant témoignage sur les bienfaits du camp. En plus du repos, du plaisir, de la joie de l'enfance retrouvée, ce qui fait la grande différence dans ce camp, c'est que la souffrance n'arrive plus à imposer ses conditions au quotidien. On peut donc, l'espace d'une semaine, faire un pied de nez à la maladie!

Élections au secrétariat général

Tel qu'il avait été annoncé lors de l'assemblée générale d'avril dernier, des élections ont eu lieu au secrétariat général du CCMM. C'est donc avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'élection de Dominique Daigneault. Quittant par le fait même son poste à la 2e vice-présidence, il y aura des élections lors de l'assemblée du 3 juin prochain.

Bon été!

850 enseignant-es du Collège Dawson choisissent la FNEEQ - CSN

En avril dernier, les 850 enseignants et enseignantes membres du Dawson Teacher's Union (DTU), ont choisi de quitter les rangs de la Fédération autonome du collégial (FAC) pour joindre ceux de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Les professeurs de ce collège public québécois en milieu anglophone ont ainsi affirmé leur volonté d'agir avec détermination afin d'améliorer leurs conditions de travail, et ce, au sein d'une fédération représentative de leur profession et porteuse de leurs aspirations!

DTU

Bienvenue au CCMM - CSN

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain regroupe 92 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Négociation des secteurs public et parapublic

Unité ne doit pas être que le titre de ce magazine!

Par Dominique Daigneault
Secrétaire générale du CCMM-CSN

Unité, pas seulement un titre de journal! C'est aussi un des ingrédients essentiels au succès de la prochaine négociation des secteurs public et parapublic qui s'enclenchera à l'automne prochain. L'unité de l'ensemble du mouvement syndical représentant les travailleuses et les travailleurs de ces secteurs sera nécessaire pour créer un rapport de force historique afin de reconquérir le droit à une réelle négociation. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, la CSN, la FTQ et le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) annoncaient officiellement la naissance d'un front commun.

Négocier : une question de droit et de respect

Le premier mandat du gouvernement Charest a été marqué par son attitude arrogante et antisyndicale. Celle-ci s'est traduite par l'adoption d'une série de lois visant à affaiblir le mouvement syndical, notamment en reconfigurant complètement les établissements et les accréditations syndicales du réseau de la santé et des services sociaux, et ce, à la veille de la dernière ronde de négociation. Cette ronde, qui en fut finalement une de non-négociation, s'est conclue par un décret en décembre 2005. Ce décret a été le point culminant de la complète négation, par le gouvernement, du droit à la négociation collective et à la grève, éléments fondamentaux de la liberté d'association, comme l'a d'ailleurs reconnu par la suite le Bureau international du travail.

L'attitude du gouvernement a laissé des traces et a suscité du mécontentement parmi les syndiqué-es et au sein de la population. Entre autres traces, le Parti libéral s'est retrouvé minoritaire à l'élection suivante, pour se faire réélire en 2008 avec une faible majorité. Aujourd'hui, bien que nous soyons confrontés à ce même gouvernement, la conjoncture économique quant à elle, est fort différente de celle de 2005. Quel impact cela aura-t-il sur la négociation du secteur public? Alors qu'en pleine période de croissance, le gouvernement imposait à ses employé-es un gel salarial de deux ans, qu'en sera-t-il en période de crise économique? Au conseil central, nous sommes d'avis que d'investir dans les services publics s'inscrit dans une démarche de développement durable. En plus de créer de l'emploi, le développement des services publics contribue au mieux-être de la population et constitue un facteur de protection contre l'accroissement des inégalités sociales. Grâce à ces services, peu importe les coups durs, la population peut continuer à s'instruire et à se faire soigner sans s'appauvrir. À titre d'exemple, rappelons qu'avant l'avènement du système de santé public, gratuit et universel, la maladie était la première source d'endettement des familles québécoises.

La juste part

Le travail des salarié-es de l'État doit être reconnu à sa juste valeur. Ce sont elles et eux qui soutiennent et assurent le bon fonctionnement des services publics dont nous bénéficions toutes et tous. Leur travail est souvent accompli dans des conditions difficiles : pénuries de personnel, ratio enseignant/étudiants trop élevé, temps supplémentaire obligatoire, pour ne nommer que celles-là. De plus, leur salaire se situe encore en deçà de celui des travailleuses et des travailleurs syndiqués du secteur privé et nous pensons qu'ils et elles doivent recevoir leur juste part.

Oui, les 475 000 salarié-es de l'État méritent respect et reconnaissance. Mais pour obtenir satisfaction face à un gouvernement qui n'a aucun penchant naturel en ce sens, elles et ils devront être appuyés par un mouvement syndical porteur de revendications rassembleuses et surtout uni.

Sur ce, toute l'équipe du conseil central vous souhaite de bonnes vacances et espère que cet été sera propice au rechargement de vos batteries à l'énergie solaire!

21 juin

Journée nationale des Autochtones

Instaurée en 1996, la Journée nationale des Autochtones est une journée de célébrations pendant laquelle sont soulignées et reconnues les contributions des Premières nations, des Métis et des Inuits au Canada. Bien que le 21 juin soit une journée importante, il ne faut surtout pas oublier qu'à chaque jour, les membres de la communauté autochtone luttent pour le respect de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ce faire, plusieurs moyens ont été développés. Un de ceux-là est la mise sur pied, à travers le Québec, des Centres d'amitié autochtone.

Le Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM)

La population d'origine autochtone dans la grande région du Montréal métropolitain s'élève à environ 44 500 (données de Statistique Canada). Fondé en 1974 par un groupe d'étudiantes et d'étudiants, le CAAM a aujourd'hui pignon sur rue, angle Saint-Laurent et Ontario. Cet organisme de développement communautaire, à but non lucratif, autonome et non confessionnel, s'est donné comme mission de promouvoir, de développer et d'améliorer la qualité de vie de la communauté autochtone de Montréal. De plus, le CAAM est partie prenante d'une initiative nationale qui vise à faire le pont entre les cultures autochtones et non autochtones.

L'initiative de la CSN

C'est dans cette perspective que les délégué-es du conseil confédéral avaient adopté une déclaration d'amitié visant à favoriser une meilleure compréhension et un rapprochement des cultures entre les Premières Nations et les travailleuses et travailleurs du Québec. Le CCMM a donc entamé des démarches auprès du Regroupement des centres d'amitié afin de tisser les liens. Le premier objectif du CCMM est d'abord d'être mis au fait de la réalité quotidienne des autochtones de Montréal. Cette première prise de conscience pourrait, par exemple, conduire à des actions conjointes au niveau local et régional afin d'appuyer l'intégration des autochtones au marché du travail ●

www.nfcm.org

5e Sommet citoyen de Montréal

La ville que nous voulons!

C'est sous le thème «La ville que nous voulons!» que se tiendra, les 5, 6 et 7 juin prochain, à l'Université du Québec à Montréal, le 5e Sommet citoyen de Montréal. Organisé par une quinzaine d'organismes partenaires, dont le CCMM-CSN, le 5e Sommet citoyen de Montréal s'inscrit dans la foulée des grands rendez-vous des forums sociaux mondiaux et des forums sociaux régionaux. Il se veut une contribution concrète à la tenue du 2e Forum social québécois prévu à l'automne prochain.

L'année 2009 en est une d'élections municipales. Dans ce contexte électoral, le sommet sera, pour les citoyennes et les citoyens, les organismes communautaires et pour les groupes populaires et syndicaux, un espace privilégié pour s'exprimer, resserrer les liens et échanger sur les enjeux urbains reliés aux thématiques de l'heure : économie, aménagement urbain, justice, environnement, démocratie et culture ●

www.5sc.ecologieurbaine.net

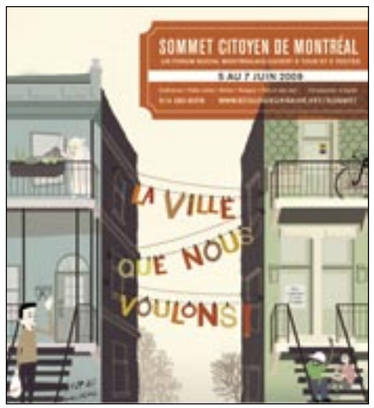

Aide internationale pour l'enfance

200 millions de raisons d'agir

À travers le monde, 200 millions d'enfants sont contraints de travailler dans des conditions qui mettent leur développement en péril. Fondée en 2000, par Roxana Robin, Aide internationale pour l'enfance (AIPE) est un organisme à but non lucratif qui vient en aide à ces enfants. Cette organisation est active sur les fronts suivants : l'éducation, la santé et les droits humains. Sa principale mission est d'ouvrir des maisons d'accueil à l'intention d'enfants victimes d'esclavage dans le monde. L'organisme possède deux maisons Arc-en-ciel en Inde, dans la région de l'Andhra Pradesh, où une soixantaine d'enfants bénéficient de soins. Ces enfants martyrisés se voient offrir l'accès à l'éducation scolaire et artistique, à la formation professionnelle, aux soins sanitaires et alimentaires ainsi qu'au soutien psychologique, et ce, afin de permettre leur réinsertion dans la société. Un travail de médiation et de soutien financier par le biais du microcrédit, se fait auprès des familles pour assurer leur participation au processus de réhabilitation de leurs enfants. Ainsi, c'est l'entièreté de la communauté qui s'implique. AIPE aide plus de 7 000 personnes en Inde avec ses centres, son programme de microcrédit et son initiative de prévention du travail des enfants et de la servitude pour dettes.

La petite Leela Seela pensionnaire à la Maison Arc-en-ciel, en Inde

En lien avec son travail de première ligne au niveau international, AIPE s'est donné comme objectif de sensibiliser la communauté québécoise à la problématique de l'esclavage infantile. Ainsi, AIPE profite de la *Journée mondiale contre le travail des enfants*, décrétée par l'Organisation internationale du travail et célébrée le 12 juin, pour souligner toute l'importance de cette cause. Une grande campagne de sensibilisation a été lancée et des conférences sont offertes dans les écoles et les milieux de travail afin de susciter le goût de l'engagement et de l'action. AIPE a aussi organisé un concours littéraire : *Si j'étais un enfant travailleur…*

Pour conclure cette campagne, **une journée grand public se tiendra le 12 juin prochain.** Quatre ateliers didactiques et interactifs seront organisés au Pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, de 12 h à 17 h. Les participants seront invités à, par exemple, porter quelques briques sur leur tête, laver du linge à la main, trier des grains ou coudre des parures délicates sur des vêtements. Au-delà de l'objectif d'éducation, AIPE souhaite éveiller le désir d'agir pour contribuer à enrayer le phénomène de l'exploitation des enfants. À cet effet, *Amnistie internationale*, le Bureau international du droit des enfants et Clowns sans frontières seront présents et offriront des solutions concrètes telles que le commerce équitable, le bénévolat ou encore la signature de pétitions. **Toutes et tous sont cordialement conviés à participer à cette journée!**

www.aipe-cci.org

1er mai 2009

En images et en souvenirs!

Plus de 3 000 manifestantes et manifestants ont défilé dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve pour célébrer la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Très joyeuse et colorée, cette manifestation était porteuse de messages importants pour la protection des droits fondamentaux de toutes les citoyennes et tous les citoyens en ces temps de crise économique. Des gens décidés, une manif réussie!

Monsieur Corbo tenait dans son bec...

Un règlement!

Et il aura fallu sept semaines de grève avant qu'il ne lâche le morceau! En effet, Claude Corbo, le recteur de l'UQAM, refusait, depuis le 31 mai 2007 (échéance de la convention collective), de faire une offre au Syndicat des professeur-es de l'Université du Québec à Montréal – CSN (SPUQ-CSN) prétextant l'instabilité économique et structurelle de l'université. Le 16 mars dernier, après presque deux ans de tentatives de négociation et consterné par l'attitude de la direction, le SPUQ-CSN larguait sa plus grosse munition : la grève!

Au fil des jours et des mandats de grève renouvelés, la lutte et les revendications des professeurs et des maîtres de langue ont rallié des milliers d'étudiant-es et de citoyennes autour d'un objectif commun : la sauvegarde de l'UQAM. C'est ainsi que la détermination et la solidarité, soutenues sur les piquets de grève, les rassemblements et les manifestations, ont eu raison de l'entêtement de la direction. Même la menace d'une loi spéciale pour forcer le retour au travail n'a pas empêché les membres du SPUQ-CSN de poursuivre le combat.

Des gains majeurs

Réuni-es en assemblée générale, le 24 avril dernier, les professeur-es ont accepté, dans une proportion de 91 %, le projet de convention collective dont les points finaux avaient été négociés au cours de la nuit précédente. Le nouveau contrat de travail prévoit, entre autres, l'embauche de 145 nouveaux professeurs d'ici 2014. De ce fait, le ratio professeur/étudiants sera amélioré et cela permettra une qualité d'enseignement encore meilleure. Aussi, un rattrapage salarial de 11%, agrémenté d'un montant forfaitaire de 3% pour l'année 2008-2009, conduira à la parité avec la rémunération des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières d'ici 2012. De plus, ils obtiendront, à la suite de la négociation du secteur public, le même pourcentage annuel qui sera consenti. Lors de cette même assemblée, les maîtres de langue ont entériné le projet de convention collective qui prévoit les mêmes conditions salariales et un nouveau poste de professeur.

La réjouissante assemblée du 24 avril 2009

L'avenir

Les membres du SPUQ-CSN peuvent crier victoire, car en plus des gains directement liés à leurs conditions de travail, ils ont donné un nouveau souffle à la lutte pour un meilleur financement public de l'UQAM et pour la reconnaissance du fait qu'elle est une université de grande qualité. Le gouvernement du Québec et la ministre de l'Éducation ont pu constater qu'ils devront prendre les décisions politiques qui s'imposent et investir dans cette université puisqu'il est évident que ce dossier n'est pas mort avec le règlement de la convention. Les professeurs sont coriaces, ils ont exprimé un fort sentiment d'appartenance à l'université et ils sont prêts à se battre pour elle!

Fin du lock-out chez Vytalbase-Recall

Le respect l'emporte!

Le 16 avril dernier, la direction de Vytalbase-Recall décrétait un lock-out jetant à la rue ses 45 salarié-es. Cette entreprise, spécialisée en déchiquetage et entreposage de documents confidentiels, possède un établissement à Laval et un autre dans l'arrondissement St-Laurent. Les travailleuses et travailleurs y oeuvrant voyaient ainsi retarder le moment de conclure une convention collective négociée entre les parties.

Mais qu'à cela ne tienne, les syndiqué-es sont restés solidaires et ont multiplié les activités de visibilité pour démontrer à l'employeur qu'ils refusaient un règlement à sens unique et que celui-ci n'imposerait pas ses conditions de travail.

Les syndiqué-es de Vytalbase-Recall

Victoire

Leur ténacité a été profitable! Des négociations ont eu lieu et le 4 mai dernier réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de RECALL-Québec-CSN (STTRQ-CSN) ont accepté, à 81%, une entente de principe. Le nouveau contrat de travail, d'une durée de 3 ans, prévoit, entre autres, une augmentation de salaire de 2% par année, un meilleur encadrement de l'utilisation du personnel en provenance des agences et une amélioration de la distribution des heures de travail aux salarié-es à temps partiel. De plus, des gains ont été réalisés quant à l'augmentation des primes et sur le nombre de congés mobiles ●

Lock-out au *Journal de Montréal*

Le banquier perd de l'argent!

La campagne menée par le STIJM-CSN afin de soutenir les lock-outés porte ses fruits. Elle consiste entre autres, à cesser d'acheter le *Journal*, à mettre fin à son abonnement et à ne plus acheter de petites annonces ou de publicité. Ainsi, pour le mois de février 2008, 39 972 petites annonces ont été publiées dans le *Journal* tandis que 24 198 l'ont été pour le même mois en 2009, une différence de 15 774 annonces. Pierre-Karl Péladeau perd donc des revenus par sa propre faute en refusant de négocier. En effet, avant le début du conflit le *Journal de Montréal* ne connaissait pas de difficulté financière. Afin de tenter de remédier à la situation et d'attirer les clients, le *Journal de Montréal* offre un rabais pour la publication d'une petite annonce. Par exemple, dans la section *Véhicules de particulier*, pour trois jours de parution, le coût est de 9.00$ plutôt que 28.88$ en temps normal.

En revanche, la section «Petites annonces» du site Ruefrontenac.com offre entièrement gratuitement la publication d'une annonce pour une durée de 30 jours consécutifs. En ce début de saison estivale, on a tendance à vouloir se débarrasser d'objets, de matériel ou d'équipement qui ne nous convient plus ou encore annoncer une vente de garage. Alors, rendez-vous sur le site. Toutes les modalités y sont inscrites. Notre suggestion : en guise d'encouragement, faites un don au STIJM-CSN ●

Rue Frontenac
WWW.RUEFRONTENAC.COM

Rapport d'enquête

Un travailleur meurt au Casino

Le 28 avril dernier, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, la CSN et le Syndicat des employé-es de la Société des casinos du Québec ont rendu public, lors d'une conférence de presse, un rapport qui identifie des lacunes majeures quant à la réponse du personnel cadre du casino à une urgence médicale.

Le 6 février 2009, un travailleur du casino est mort au travail des suites d'une crise cardiaque. Lors de l'enquête syndicale, il a été découvert que les cadres qui remplacent les agents de sécurité en lock-out, n'ont pas utilisé une série d'interventions prévues dans les cas de malaise cardiaque. Intitulé *Un mort au casino*, le rapport dévoile un nombre de faits troublants. Parmi ces faits : les remplaçants des agents de sécurité n'ont pas fait une surveillance constante des signes vitaux de l'employé après sa perte de conscience; Urgences-santé n'a pas été avisée que la victime montrait des symptômes d'un malaise cardiaque; le cadre qui a accueilli les ambulanciers au casino a été incapable de mettre un ascenseur en mode manuel, perdant ainsi de précieuses minutes; aucune manœuvre de réanimation cardio-respiratoire n'a été appliquée à la victime en attendant l'arrivée des paramédicaux et le défibrillateur du casino a été apporté sur le lieu de l'incident, mais n'a pas été sorti de son boîtier.

Roger Valois et Rick Scopelletti, du SESCQ - agents de sécurité

«*Il est très troublant de constater autant de fautes à ce chapitre, alors que les premiers répondants du casino, des professionnels expérimentés, se trouvent dehors, sur le trottoir, en lock-out.*» a observé le vice-président de la CSN, Roger Valois.

«*Depuis le début du conflit, le 27 août 2008, la direction du Casino de Montréal prétend que ses cadres sont suffisamment équipés pour répondre à n'importe quelle situation. Cet événement, parmi d'autres, soulève bien des questions par rapport à cette prétention.*», a commenté Roger Valois. Il a aussi noté que le casino est géré par Loto-Québec, une société d'État. M. Valois a donc fait appel au gouvernement Charest afin qu'il assume ses responsabilités par rapport à la santé et à la sécurité des employé-es et de la clientèle du Casino de Montréal. «*Nous espérons ne pas avoir à vivre un autre deuil avant que ce conflit ne se règle.*» a-t-il conclu ●

Harcèlement psychologique

Un colloque enrichissant

Le 28 avril dernier, s'est tenu un colloque sur le harcèlement psychologique. Organisée par le Comité d'action en santé et sécurité (CASS) du CCMM, cette activité a permis aux participantes et aux participants d'échanger sur la possibilité de prévenir le harcèlement psychologique et de s'interroger sur l'indemnisation pour violence psychologique. Plus de 165 personnes provenant de 74 syndicats affiliés y ont assisté.

Cette journée s'est amorcée par un bilan du chemin parcouru depuis l'insertion des dispositions sur le harcèlement psychologique dans la *Loi sur les normes du travail*, il y a près 5 ans. Carole Dupéré, de la Commission des normes du travail, Anne Pineau, du Service juridique de la CSN, et Nathalie Jauvin, membre de l'équipe de Recherche sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail (RIPOST) du CSSS de la Vieille-Capitale, ont fait un «état des lieux» permettant de comprendre les modifications légales, les différentes définitions ayant cours ainsi que de tracer un portrait des plaintes déposées et du traitement reçu par les différents tribunaux.

La plénière du colloque

À la suite de ce panel, chacune et chacun étaient invités à participer aux ateliers. Ceux-ci avaient comme objectif de favoriser l'échange et la réflexion sur les thèmes abordés, allant de l'implantation d'une politique à l'accompagnement d'une victime, en passant par l'enquête et la médiation, sans oublier la reconnaissance du harcèlement comme lésion professionnelle ainsi que l'état du droit.

Cette journée s'est clôturée par la conférence d'une professeure de l'Université Laval, Louise St-Arnaud. Sous le thème *Santé mentale et retour au travail*, elle a exposé les facteurs qui touchent le retrait du travail, l'arrêt de travail et le processus de rétablissement ainsi que les obstacles qui marquent le retour au travail.

Cette journée bien remplie a permis aux participantes et aux participants de se ressourcer afin d'alimenter les interventions dans leur milieu de travail. En plus du partage de leurs expériences, ils ont recueilli une foule de conseils judicieux et d'informations pertinentes ●

Émilie Nolet-Rousseau
Comité d'action en santé et sécurité
CCMM

Enfants soldats

Il faut que ça cesse!

Amnistie internationale mène actuellement une grande campagne de sensibilisation pour que cesse l'enrôlement des enfants soldats. Un enfant de la guérilla en Colombie raconte : «On nous faisait boire du lait mélangé à de la poudre de fusil afin de mieux contrôler nos peurs. Celle-ci nous donnait plus d'énergie et nous donnait plus envie de tuer les troupes qui passaient devant nous.» Est-ce bien nécessaire d'en rajouter? Appuyons cette campagne essentielle ●

Enfants soldats QUE FAIT LA JUSTICE?

AMNISTIE INTERNATIONALE

La guerre marque inlassablement le quotidien et la vie de beaucoup d'enfants. Des hommes les embarquent dans un cercle abominable de violence où l'impunité règne.

Le recrutement et l'exploitation d'enfants soldats ont été reconnus par la Cour pénale internationale (CPI) comme un crime de guerre. Pourtant, aujourd'hui plus de 250 000 enfants, filles et garçons confondus, sont encore aux mains de forces et groupes armés. Ces enfants servent de combattants, de porteurs d'armes, d'espions et d'esclaves sexuels.

QUE FAIT AMNISTIE ?

- **Dénonce** l'impunité des responsables de tels crimes.
- **Exige** des autorités de respecter la Convention relative aux droits de l'enfant;
- **Sensibilise** l'opinion publique sur ces violations graves des droits de l'enfant;
- **Appuie** des programmes de réinsertion des enfants soldats en Côte d'Ivoire.

AGISSEZ!

Chacun de nous peut agir en soutenant la campagne

Un seul endroit : www.amnistie.ca/enfants-soldats/

- Signer la carte électronique.
- Lancer « un cri du coeur ».
- Passer le mot dans vos réseaux.
- Faire un don en ligne, par chèque ou carte de crédit car Amnistie ne reçoit aucune subvention gouvernementale

Merci, votre soutien est important !

El Salvador

Au tournant d'une nouvelle démocratie

Les premiers mois de l'année 2009 auront définitivement amorcé le début d'une ère de changement historique au El Salvador. Après les élections législatives du 18 janvier et les présidentielles du 15 mars, la population a clairement exprimé son souhait d'en finir avec un gouvernement usé par 20 ans de corruption en élisant le Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN).

Mission d'observation

Dans le cadre d'une mission québécoise d'observation des élections présidentielles avec le groupe «Témoins pour la démocratie» et comme représentant du comité solidarité internationale du CCMM, j'ai fait ce grand voyage au Salvador. Lors de cette mission, à laquelle participaient aussi quatre mille autres observateurs étrangers issus de 137 pays, nous avons eu le loisir d'observer sur le terrain cette volonté populaire de réel changement. Nous avons également éprouvé toute l'exaltation de la victoire d'un peuple qui lutte depuis toujours pour la reconnaissance de ses droits et pour une plus grande justice sociale, et ce, sans dénoter de débordement majeur. Il faut comprendre que l'histoire contemporaine du El Salvador, ponctuée de périodes conflictuelles déchirantes et sanglantes, aura laissé des traces indélébiles et forcé le clivage social de toute une société.

L'épisode du conflit armé (1980-1992) opposant la guérilla, composée des membres du Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) à la junte militaire de l'époque, est responsable à lui seul de la mort et de la disparition de 75 000 victimes. La signature des accords de paix de Chapultepeque au Mexique (1992), qui venait sceller définitivement le cessez-le-feu, n'aura cependant pas permis d'harmoniser tous les rapports sociaux. Seuls quelques changements structuraux tels le désarmement des protagonistes et la démilitarisation du FMLN, reconverti en formation politique, laissaient croire au dénouement pacifiste du conflit.

Mauricio Funes, du FMLN

La prise du pouvoir, il y a 20 ans, par le parti de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) démontre la véritable teneur du changement politique. Institué par le fondateur des «escadrons de la mort», Roberto d'Aubuisson en 1981, le «nouveau parti» apparaît comme une simple relique de l'ancien régime en version civile. Guidé par une idéologie d'extrême droite, ce gouvernement a persisté dans un foisonnement de politiques axées sur une logique répressive et nettement centrées sur les intérêts oligarchiques de sa base. Avec l'étroite complicité des États-Unis, l'ARENA a soutenu l'application de politiques néolibérales sur l'ensemble du territoire avec les résultats négatifs qui en découlent : dollarisation de l'économie, marginalisation et paupérisation des plus démunis, renforcement de l'économie informelle, fragilisation des espaces démocratiques et augmentation vertigineuse de l'insécurité publique. À cela s'ajoutent la corruption institutionnalisée et la consolidation du crime organisé et du narcotrafic à l'échelle nationale et internationale.

Maintenu au pouvoir par un rapport de force inéquitable, l'ARENA a toujours déployé une énergie obstinée, n'hésitant pas à recourir à diverses méthodes d'intimidation et à des campagnes de peur, pour réfuter la légitimité de toute forme d'opposition. Son discours démagogique et le déploiement de sa stratégie électorale toujours douteuse et surtout antidémocratique ont conduit non seulement à une polarisation politique au Salvador, mais de surcroît au renforcement de la position du FMLN sur l'échiquier politique. Longuement hissée au premier rang des partis d'opposition, la coalition des cinq organisations politiques de masse unifiée sous l'égide du FMLN accèdera légitimement au pouvoir le 15 mars 2009, marquant du coup, la fin de la dictature civile et un moment charnière de son histoire.

De nombreux défis

Néanmoins, le pays reste divisé. Les partisans de l'ARENA, toujours nombreux, suivront-ils le mot d'ordre de leur ex-candidat, Rodrigo Avila, qui promet une opposition constructive? L'état chaotique dans lequel se trouve actuellement le pays, aggravé par la crise économique mondiale, figure parmi les nombreux défis que devra surmonter le nouveau leader, Mauricio Funes, ainsi que son équipe, pour prouver à la face du monde qu'un gouvernement progressiste peut faire une différence dans ce pays qui s'inscrit dorénavant dans une certaine mouvance latino-américaine socialiste.

En définitive, on attend d'eux, non seulement qu'ils établissent des balises structurelles durables garantissant une véritable alternance politique démocratique, mais également qu'ils résolvent les malaises socioéconomiques fortement enracinés dans la société salvadorienne depuis des décennies. Mission pour le moins périlleuse!

Benoit Taillefer
Comité solidarité internationale
CCMM

Le temps des vacances!

Cet été, vous désirez traîner vos convictions dans vos mallettes? Vous êtes conscients des impacts que peut avoir le tourisme sur l'environnement et pensez qu'il est possible de voyager autrement? Non seulement c'est possible, mais en plus, il y a des solutions de rechange au tourisme «de masse».

Certaines organisations se sont lancées dans le **tourisme équitable** ou le **tourisme responsable**. *Mercure – tourisme équitable,* par exemple, définit un certain nombre de critères pour cette forme de voyage : les profits doivent être détenus et investis au sein des communautés visitées, on favorise la gestion collective, il y des occasions d'échanges entre les voyageurs et les communautés, le voyage s'opère dans le respect des cultures et écosystèmes locaux et il peut s'accompagner d'un financement dédié à des projets de développement durable.

Cette façon d'envisager le tourisme est de plus en plus reconnue. Ainsi, l'Organisation mondiale du tourisme fait la promotion du **tourisme durable**, selon lequel le tourisme peut jouer un rôle de levier pour lutter contre la pauvreté dans les pays du Sud, en créant des emplois, préférablement pour les personnes qui doivent survivre avec moins d'un dollar par jour (ils sont autour d'un milliard sur notre planète). Par exemple, un appui peut être donné à certaines communautés pour encourager le développement d'activités susceptibles d'intéresser les touristes, comme la confection de bracelets, à partir de plastique recyclé, fabriqués par des groupes de femmes au Mali.

Il existe au Québec des initiatives similaires. À titre d'exemple, vous trouverez des sites Internet, comme *l'Échappée bleue,* qui proposent un réseau de gîtes autour de la Véloroute des bleuets dans la région du Lac-Saint-Jean. Autrement, le Québec offre plusieurs possibilités pour **l'écotourisme**. Selon la Société internationale de l'écotourisme, celui-ci *«est un voyage responsable dans des environnements naturels où les ressources et le bien-être des populations sont préservés».* Il y a donc un souci de ne pas contribuer à la dégradation de la nature. De plus, dans certains cas, les activités de l'écotourisme génèrent un investissement afin de préserver les écosystèmes, comme dans les parcs nationaux.

Bonnes vacances!

Nathalie Guay
Comité environnement
et développement durable CCMM

www.tourisme-equitable.qc.ca
www.economiesocialequebec.ca
www.lechappeebleue.com
www.voyageons-autrement.com/ecotourisme/quebec.com

JOURNÉE DE RÉFLEXION ORGANISÉE PAR LE CONSEIL CENTRAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN – CSN
LE 10 JUIN 2009, AU CENTRE ST-PIERRE, 1212, RUE PANET (MÉTRO BEAUDRY)

CET ÉTÉ, ON SE MET À L'ÉCOTOURISME
HÉ! C'EST PAS TRÈS APPROPRIÉ POUR UN ÉLU D'ACCEPTER UNE INVITATION SUR UN YACHT
OUI, MAIS ÇA C'EST UN BATEAU À VOILE...
... QUI FONCTIONNE À L'ÉNERGIE ÉOLIENNE
C'EST MOINS PIRE
ACCUR$O
ON EST PERDU!!!
OÙ SOMMES-NOUS?
MARIOOOO!
VIENS NOUS CHERCHER!
MARAIS DE L'ADQ
TEHEU TEHEU! IL SENT BIZARRE SON BOEUF DE L'OUEST!
C'EST DE LA VACHE MAIGRE
ET IL LA BADIGEONNE AVEC DE LA 10W-30
MON BAR-B-Q NE FONCTIONNE PAS AU CHARBON DE BOIS ...
JE CUISINE TOUJOURS AU SABLE BITUMINEUX
LES 3R
RECYCLER
RÉUTILISER
RÉCUPÉRER
MONIQUE! TU ES DE RETOUR! ÇA NE TE TENTE PAS DE TE RECYCLER?
POURQUOI PAS... MAIS MOI, JE SUIS PLUTÔT DU GENRE PPP...
JÉRÔME-FORGET, ELLE N'EST PAS RÉCUPÉRABLE!
C'EST INCOMPATIBLE AVEC UNE SAINE ÉCOLOGIE SYNDICALE
ELLE VA ENCORE NOUS CONTAMINER!
OH NON! ELLE EST REVENUE DU MEXIQUE!
KYOTO! REVIENS ICI!
UNE DEUX UNE DEUX
L
TAUPE GAFFEUSE! ON RESTE DANS LES RANGS!
JE NE SAVAIS PAS QUE MADAME MAROIS FAISAIT DU CAMPING...
OUI ELLE EST DANS LA TENTE...
OUI L'ATTENTE DES CONDITIONS GAGNANTES
Y AS-TU UN PARTY ICITTE?!
RED BULL
QUEBEC 401e
HÉ! LES TOURTEREAUX! L'ÉCOTOURISME, ÇA VEUT AUSSI DIRE: PAS DE VANDALISME!
BONNES VACANCES
OH, CHÉRI, REGARDE: UNE LIBÉRALE ET UN ADÉQUISTE QUI S'ACCOUPLENT!
J'AI HÂTE DE VOIR QUEL GENRE DE BIBITTE ÇA VA DONNER...
NN FB
BORIS 2009